Archives parlementaires

Adresse de l'agent national près le district de Millau qui annonce l'abdication des prêtres, le dépouillement des églises et des dons patriotiques envoyés au dépôt militaire, lors de la séance du 23 pluviôse an II (11 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national près le district de Millau qui annonce l'abdication des prêtres, le dépouillement des églises et des dons patriotiques envoyés au dépôt militaire, lors de la séance du 23 pluviôse an II (11 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 561;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35187_t1_0561_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[*Le Pouliguen, 14 pluv. II*] (1)

« Citoyens représentants,

La vérité qui tôt ou tard se fait jour et surtout votre exemple ont embrassé toutes les âmes de François de l'amour de l'égalité et de la Liberté.

Les habitants du canton de Batz, animés de ce beau feu, viennent de former une Société populaire. C'est dans son sein que les plus ardents amis de l'égalité et de la liberté viendront s'éclairer mutuellement sur leurs devoirs, sur les intérêts de la Patrie et ceux de leurs concitoyens.

Cette Société en vous donnant avis de sa formation désire qu'il se présente quelque occasion où elle puisse faire preuve de son dévouement au bien public.

La Société a voté un don de 200 l. pour le premier brave françois qui mettra le pied sur le sol des criminels anglois. Cette somme sera payée au porteur d'un certificat du commandant de cette expédition.

Nous vous engageons de rendre public ce don de la Société, si vous le jugez à propos. Vive la République ».

BROUARD fils *(présid.)*, CHALOT *(secrét.)*, AUBRÉE *(secrét.)*, R. SUBRE *(trésorier)*.

9

Le conseil-général et le juge-de-paix de Pougues, département de la Nièvre, annoncent que cette commune a célébré la fête des victoires, qui a été terminée par un don patriotique de 70 chemises et deux paires de draps : que deux ministres ont abdiqué; et que l'un deux, quoique très-âgé, fait don à la patrie de son traitement; qu'enfin elle ne veut plus de temple que pour le dédier à la Raison (2).

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi sur le dernier objet au comité d'aliénation (3).

10

L'agent national près le district de Millau écrit que l'esprit des communes de ce district est à la vraie hauteur; que ces communes ont monté, armé et équipé des cavaliers, et qu'elles ont donné à la patrie 350 couvertures de laine, 302 marmites, 9 gamelles, 351 rouppes, 1550 paires de bas, et 300 chemises (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[*Millau, 5 pluv. II. A la Conv.*] (6)

« L'esprit public fait des progrès rapides dans ce district, le fanatisme et la superstition disparoissent et ne forment plus un obstacle à l'application des mesures révolutionnaires. Le peuple de toutes les communes de cet arrondissement, suivant l'exemple du chef-lieu ont fermé les temples, abattu les clochers et porté au district les ustensiles de toutes les églises, la plupart des prêtres sont venus abdiquer leurs fonctions et avouer leur charlatanisme; ce n'est pas tout, les Sociétés populaires ont monté, équipé et armé des cavaliers, qu'elles ont déjà fait partir pour l'armée. Les communes ont fait le don patriotique de 350 couvertes de laine, 302 marmites, 9 gamelles, 351 roupes, 1550 paires bas, 300 chemises, dons qui sont déjà envoyés dans les dépôts militaires. enfin tout prend un caractère dans ce district capable d'imprimer la terreur aux malveillants de toutes les classes, en étouffant en eux leurs criminelles espérances et propre à rendre vain toutes leurs machinations perfides ainsi que les efforts de tous les tyrans conjurés contre la République. S. et F. ».

ROUVELET *(agent nat.)*.

11

La société populaire de Mussidan annonce qu'un bien d'émigré estimé 10 écus a été vendu 800 l. Cette société ne donne pas le détail des dons qu'elle a faits en chemises, bas, souliers, etc.; il lui suffit de dire que ses membres ont rempli ce devoir en bons sans-culottes (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Mussidan, s.d.*] (3)

« Citoyens Législateurs,

Depuis que vous avez imprimé à la Révolution, le mouvement qu'elle devoit avoir et qu'une justice prompte et sévère s'exerce dans toutes les parties de la République, la marche du gouvernement n'éprouve plus que de légers obstacles; toute cette lave impure que le volcan de la Révolution a vomi et vomit sans cesse, va se perdre dans la nuit des ténèbres et dans le néant. Nos soldats ne sont plus des hommes ordinaires, ce sont autant de héros qui s'élèvent à toute la hauteur de nos destinées. La politique astucieuse de tous les cabinets de l'Europe est mise en défaut par la prudence, la sagesse, la vigueur et la célérité des mesures du Comité de Salut public, et la tactique savante des Prussiens, Autrichiens et autres peuples, ne peut plus rien opposer à l'usage terrible de la baïonnette de nos guerriers. Vous aviez promis de sauver le peuple, vous lui tenez parole. La liberté s'affermit au milieu des orages, mais ce n'est que dans le calme et la paix, où se font sentir les biens qui en découlent. Restez donc à votre poste, la confiance du peuple vous y retient, il vous a jugé comme il nous jugeroit, si vous aviez démérité son estime et sa reconnaissance.

Les biens des émigrés se vendent au poids de l'or. La 24e partie d'un journal estimé dix écus a été vendue 800 l.

Les subsistances sont plus rares que les espè-

(1) C 291, pl. 924, p. 24.
(2) *P.V.*, XXXI, 178.
(3) *Bin*, 24 pluv. (2e suppl^{t}).
(4) *P.V.*, XXXI, 178.
(5) *Bin*, 23 pluv. (1er suppl^{t}).
(6) C 291, pl. 933, p. 15.

(1) *P.V.*, XXXI, 179.
(2) *Bin*, 23 pluv. (1er suppl^{t}).
(3) C 292, pl. 940, p. 17.

Persée creative commons BY: $ =